



CONTRAT de la SECTION COMPÉTITION

PONEY CHEVAL Dressage Obstacle jours et heures :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél : Domicile : _____ Portable 1 : _____

Portable 2 : _____

E-mail : _____

(Mail des parents obligatoire pour les mineurs)

La section compétition permet :

- De continuer sa progression et de développer ses performances
- D'intégrer une équipe et de participer à une dynamique sportive
- De participer à des concours officiels
- D'avoir des objectifs d'évolution, d'apprentissage, de compréhension et de résultats

Ce contrat détaille toutes les conditions et les obligations inhérentes à l'intégration de l'équipe compétition du Cavaletti Nivernais. La signature de ce contrat inclut également le respect du règlement intérieur du Cavaletti Nivernais, des conditions générales de vente de l'établissement.

LES ENGAGEMENTS EN ENTRANT DANS L'ÉQUIPE COMPÉTITION

A- L'engagement à l'année

- **Tout cavalier** inscrit dans la section sportive **s'engage pour la saison à monter au minimum 2h par semaine** (CSO : 1h dans un cours compétition obstacle et 1h dans reprise de son niveau ou 1h dans un cours compétition obstacle et un cours sport ; DRESSAGE : 1h en cours sport dressage et 1h dans une reprise de son niveau ou 2h sport ou 1 sport et 1 cours particulier)
- **CSO : Le cavalier s'engage à participer au moins à 5 concours (concours aux écuries compris)**
- **Dressage : Le cavalier s'engage à participer au moins à 4 concours (concours aux écuries compris)**
- **L'objectif sportif de chaque cavalier sera déterminé avec son enseignant**, en fonction de son niveau et de ses envies.
- **L'objectif principal sportif de la saison 2019/20 pour l'équipe compétition sera l'Open de Bourgogne à Cluny ;** l'organisation et la participation à cette compétition feront l'objet d'une réunion assez tôt dans la saison. Des épreuves préparatoires en concours amateurs seront envisagées en fonction des niveaux.

B- Les enseignants

Les enseignants sont des professionnels. Leurs décisions concernant le choix des équidés, le niveau des épreuves en compétition ainsi qu'aux championnats, les concours, les perfectionnements et les stages obligatoires **ne sont pas discutables**. Néanmoins, l'avis des cavaliers sera écouté et pris en compte par l'enseignant avant qu'il prenne sa décision.

C- Le cavalier

L'engagement personnel du cavalier est essentiel dans l'apprentissage. Le cavalier de compétition doit faire preuve de :

- **respect envers son cheval** (pansage avant et après la monte, graissage des pieds, nettoyage du matériel avant chaque concours et lorsqu'il a le temps après ses leçons)
- **respect envers ses entraîneurs**
- **respect envers ses parents et accompagnateurs**
- **respect vis-à-vis des autres cavaliers**
- ponctualité
- communication
- volonté et patience
- assiduité et implication
- persévérance

Les compétitions peuvent occasionner de se lever tôt, très tôt, le matin pour venir préparer et embarquer les chevaux ou les poneys. Il faut aussi préparer le matériel et le camion la veille ou le jour même. En rentrant, il faut s'occuper des chevaux et des poneys (soins, argile, bandes de repos...), ranger le matériel et nettoyer le camion.

D- Représentation du Cavaletti Nivernais

Le cavalier de compétition représente Le Cavaletti Nivernais. Lors des concours, stages à l'extérieur ..., **son attitude doit être en tous lieux et toutes circonstances irréprochables vis-à-vis :**

- des chevaux et des poneys
- de son enseignant
- des autres cavaliers
- des autres clubs
- des bénévoles
- des parents

Toute attitude non appropriée pourra donner lieu à une sanction.

CONDITIONS D'INSCRIPTION et DE RESILIATION

A- Conditions d'inscription

- Avoir l'accord de l'enseignant responsable de la section sportive
- Avoir réglé le forfait annuel de compétition
- Avoir réglé la licence fédérale et la licence fédérale de compétition
- Apporter un certificat médical d'aptitude à la compétition équestre de non-contre-indication à l'équitation en compétition et une autorisation parentale pour les mineurs afin de valider la licence fédérale de compétition auprès de la Fédération Française d'Equitation.

B- Résiliation forfait

Le cavalier a la possibilité de résilier son forfait annuel moyennant le droit de résiliation suivant 150€

LES COURS

Tous les cavaliers sont tenus :

- d'être à l'heure en cours
- d'avoir le matériel adapté à la séance
- d'être assidus
- de respecter les équidés, les autres cavaliers, les parents, les enseignants et le matériel pédagogique

- INSCRIPTION

L'inscription est souscrite pour une durée d'une année. Les cours commencent la semaine du lundi 2 Septembre 2019 et se terminent le samedi 4 juillet 2020.

Les séances sont consécutives à jour et à heure fixes. Le forfait annuel comprend 35 séances pour les poneys et les chevaux (hors vacances scolaires -**sauf du 21 au 26 octobre et du 2 au 7 mars où il y aura cours**- et semaines de concours soit du 23/09/19 au 28/09/2019, du 24/12/18 au 06/01/19, du 23/03/20 au 28/03/20 et du 18/05/20 au 23/05/20)

- REGLEMENT DU FORFAIT

L'inscription au forfait est annuelle et le règlement s'effectue en une fois. Différentes possibilités d'encaissement sont proposées, jusqu'à 10 fois sans frais. Chèques, chèques vacances ANCV, coupons sports acceptés.

- RECUPERATION

Le cavalier malade, en vacances, en déplacement professionnel ou scolaire a la possibilité de récupérer toutes les séances manquées s'il prévient au minimum 24h à l'avance de son absence par mail à l'adresse suivante : contact@cavaletti-nivernais.com. Ces récupérations se font dans d'autres cours du même niveau en fonction des places vacantes ou sur les animations ou pendant les stages (3h d'absence = ½ journée de stage).

Les récupérations doivent avoir lieu dans les 2 mois suivant l'absence et avant le 15 juillet 2020 pour les absences du mois de mai et juin 2020. Si ce n'est pas le cas, la séance sera perdue.

Dans le cas où l'enseignant estime que le cavalier n'est pas assidu, il aura la possibilité de l'exclure de l'équipe.

ENGAGEMENT DES PARENTS

Les parents doivent être présents pour les concours de leurs enfants mineurs. Ils peuvent s'organiser entre eux pour véhiculer les cavaliers et le matériel. Leur aide est également précieuse lors de l'organisation des concours au Cavaletti Nivernais.

LES CONCOURS

A- Les concours à l'extérieur

Chaque cavalier doit :

- S'organiser et être présent à l'embarquement et au débarquement de son cheval ou poney**
- Se véhiculer pour aller sur le lieu de concours**

B- Les concours au Cavaletti Nivernais

Les cavaliers de l'équipe compétition sont les acteurs principaux de l'organisation des compétitions du Cavaletti Nivernais. Chaque cavalier sera sollicité lors des manifestations sportives organisées sur le site.

Tout cavalier ne participant pas à un concours pour lequel il a été engagé, devra s'acquitter des tarifs d'engagement, et ce pour quelque raison que ce soit.

LISTE DU MATERIEL POUR LES SEANCES DE TRAVAIL

Il s'agit d'une pré-liste du matériel de base pour les séances de travail. Chaque enseignant donnera en début d'année une liste complémentaire si nécessaire et en fonction de la discipline pratiquée.

- | | |
|-------------------------------|--|
| - Amortisseur | - Guêtres et protèges boulets |
| - Tapis | - Éperons (voir taille et forme avec l'enseignant) |
| - Cravache | - Stick de dressage |
| - Matériel de pansage complet | - Martingale pour cso |
| - Gants | |

LISTE DU MATERIEL POUR LES CONCOURS

- | | | |
|----------------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| - Pantalon blanc | - tapis blanc | - lustrant |
| - Polo ou chemise | - licol+ longe | - savon glycéiné + éponge |
| - Cravate ou lavallière | - protections de transport | - élastiques et peigne à natter |
| - Gants, résille | - seaux | |
| - Veste | - filet à foin + mousqueton | |
| - Bottes ou boots et chaps | - graisse à pied | |

Je soussigné

l'intéressé

ou le représentant légal du cavalier

reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente des prestations équestres, les conditions d'assurance de la licence fédérale et les possibilités qui me sont données de souscrire des garanties complémentaires, ainsi que le règlement intérieur du Cavaletti Nivernais.

Je reconnais également prendre connaissance et accepter que le forfait proposé ne comprenne pas :

- La licence fédérale qui est obligatoire pour la pratique de la compétition
- Les engagements en compétition
- Les frais de transport, coaching et location de cheval / poney lors des compétitions
- Les cours supplémentaires hors forfait à la demande du cavalier et/ou en cas de besoin sur décision de l'entraîneur
- L'ensemble des frais inhérents à la participation du cavalier à l'Open de Bourgogne et si qualification aux Championnats de France (engagements, équidés, transport, boxes, logement, coaching ...)
- Et plus largement tout ce qui ne figure pas dans le forfait et qui serait mis en place en cours d'année par l'enseignant

Fait à Saint Eloi, le

Signature :